



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.3/2001/1
22 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Onzième session, 23 et 24 janvier 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la onzième session qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 23 janvier 2001, à 10 heures

PRINCIPALES QUESTIONS À L'EXAMEN

- Évolution de l'industrie gazière des pays de la CEE en 1999 et résultats provisoires pour 2000;
- Le Centre du gaz – nouveaux enjeux;
- Sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne – "Livre vert" (présenté par la Commission européenne);
- Rythme des réformes dans l'industrie gazière des pays en transition – évolution récente;
- Activités des Groupes spéciaux d'experts des ressources en gaz naturel et de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz;
- Tour d'horizon concernant les activités menées dans le monde à propos des véhicules alimentés au gaz naturel;
- Atelier à Saint-Pétersbourg;
- Projet "Corridor bleu".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Décisions de la dixième session du Comité de l'énergie durable intéressant le Groupe de travail
3. Les réformes économiques et la restructuration en Europe centrale et orientale : leurs incidences et leur importance pour les marchés du gaz et l'industrie gazière dans la région de la CEE :

Promotion et développement d'une industrie gazière basée sur le marché dans les pays en transition – le "Centre du gaz"
4. Évolution actuelle, perspectives et politiques à moyen et à long terme dans l'industrie gazière, y compris le commerce du gaz :
 - a) Examen de la situation et des perspectives du gaz dans la région de la CEE
 - b) Études régionales
5. Activités des Groupes spéciaux d'experts :
 - a) Vingt-quatrième session du Groupe spécial d'experts des ressources en gaz naturel
 - b) Deuxième session du Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz
6. Bilan des activités d'autres organisations internationales dans le domaine du gaz
7. Activités futures du Groupe de travail :
 - a) Programme de travail pour 2001-2004
 - b) Calendrier provisoire des réunions pour 2001 et 2002
8. Questions diverses
9. Élection du Bureau
10. Adoption du rapport.

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Le secrétariat rendra compte des débats qui ont eu lieu à la dixième session du Comité de l'énergie durable et des décisions qui y ont été prises. En particulier, il présentera la "Contribution régionale" de la CEE à la neuvième session annuelle de la Commission du développement durable (CSD-9).

Point 3

Le Groupe de travail sera informé des résultats des activités du Centre du gaz en 2000. Le secrétariat présentera le programme de travail du Centre pour 2001 ainsi que les perspectives pour les années à venir.

Point 4 a)

Les délégations seront invitées à faire des déclarations sur la situation du gaz et les marchés du gaz, y compris le GPL, en 1999 dans leurs pays respectifs et à inclure dans leurs rapports des renseignements préliminaires sur la situation du gaz en 2000, portant si possible sur les sujets suivants : production, réserves, production intérieure disponible, politiques de l'environnement, questions de sécurité et problèmes ayant une incidence sur le fonctionnement et les pratiques des industries gazières. Parmi les autres points intéressants on peut citer les initiatives, les programmes d'économies et les prévisions à moyen terme (données concernant l'approvisionnement et la consommation sur cinq ans par exemple) ainsi que les tendances et initiatives nouvelles en matière de politique énergétique. Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de leur déclaration dans une des langues de travail de la CEE (anglais, français, russe) pour distribution aux autres délégations. Pour faciliter la distribution ultérieure de ces rapports, il serait hautement souhaitable que le secrétariat dispose également des déclarations sur disquettes.

Point 4 b)

Le secrétariat informera les délégations des plans relatifs à l'étude sur le stockage souterrain de gaz et à l'étude sur les réseaux de distribution de gaz et des progrès accomplis dans la réalisation du projet de carte internationale des gisements de gaz.

Point 5

Les délégations seront informées des travaux accomplis par le Groupe spécial d'experts des ressources en gaz naturel et le Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz en 2000 et de leur futur programme de travail.

Point 6

Des informations relatives aux aspects des activités d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales susceptibles d'intéresser le Groupe de travail lui seront présentées. À noter en particulier que :

Un représentant de la Commission européenne présentera un "Livre vert" sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne.

Le Directeur exécutif de l'Association européenne des véhicules fonctionnant au gaz naturel (ENGVA) fera le point des activités menées dans le monde à ce sujet.

Un représentant de l'Institut VNIMI (Fédération de Russie) rendra compte des préparatifs de l'Atelier sur la géodynamique et la sécurité écologique dans la production, le transport et le stockage du gaz naturel, prévu à Saint-Pétersbourg du 27 au 29 juin 2001.

Un représentant de la Fondation Vernadsky (Fédération de Russie) présentera un projet "Corridor bleu" sur l'utilisation de carburants gazeux par les véhicules en circulation internationale.

Point 7

Le Groupe de travail examinera son programme de travail pour 2001-2004 et le calendrier de ses activités pour 2001-2002.

Point 8

À la date de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait aucune proposition à faire au titre de ce point.

Point 9

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail élit son Bureau pour deux ans. À sa dixième session, M. B. Rey (Pologne) et MM. N. Coupaye (France) et C. Simeoni (Italie) ont été réélus, respectivement, Président et Vice-Présidents.

Point 10

Le Groupe de travail adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
